

## **Lettre du rédacteur en chef** **Letter from the Editor**

Christian Rouillard

---

Volume 1, numéro 2, 2004

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1039149ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1039149ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Centre d'études en gouvernance de l'Université d'Ottawa

ISSN

1912-0362 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer ce document

Rouillard, C. (2004). Lettre du rédacteur en chef. *Revue Gouvernance / Governance Review*, 1(2). <https://doi.org/10.7202/1039149ar>

## Letter from the Editor

Vol.1, Issue 2, December 2004, Page 1

**Christian Rouillard**

Articles are made available in the language in which they were written.

Ce deuxième numéro de *Revue Gouvernance* illustre bien l'interdisciplinarité sur laquelle mise la revue pour approfondir les connaissances théoriques et empiriques de la gouvernance, à la fois dans le secteur public, dans les firmes privées, ainsi qu'au sein de l'économie sociale, à savoir les secteurs communautaires et associatifs. La multiplicité des écoles de pensée qui caractérisent l'étude de la gouvernance est également présente, non seulement dans une nouvelle section nommée « Débat et délibération », mais d'abord et avant tout à travers les quatre premiers textes de ce numéro :

Dans une réflexion critique sur l'intérêt gouvernemental croissant pour les partenariats public-privé comme instrument alternatif de prestation des services publics, Daniel Cohn (Simon Fraser University) met l'accent sur une question jusqu'à maintenant ignorée, tant par la tradition d'économie politique que par les études managérielles : comment peut-on expliquer l'intérêt des investisseurs institutionnels pour les partenariats public-privé dans les années 1990? À travers une analyse détaillée de l'évolution des finances publiques, incluant le niveau de la dette publique totale, des pratiques de gouvernance corporative et du vieillissement accru de la population, l'auteur démontre comment, durant cette période, les partenariats public-privé offrirent aux investisseurs institutionnels un point d'équilibre intéressant entre le rendement et la sécurité de l'investissement.

Dans un texte sur une dimension quasi-ignorée des relations bilatérales canado-américaines, à savoir les réseaux complexes et hétérogènes que construisent les hauts fonctionnaires canadiens et américains, Monica Gattinger (Université d'Ottawa) utilise le concept heuristique de trans-gouvernementalisme pour élaborer un cadre conceptuel qui réconcilie plusieurs littératures jusqu'alors parcellisées et, pour l'essentiel, divergentes. Par-delà cette contribution théorique, son texte offre également une illustration empirique de la dynamique transgouvernementale canado-américaine dans le secteur de l'énergie, ainsi qu'une réflexion sur les enjeux de recherche qui sont soulevés par cette nouvelle perspective.

Dupuis (Téluq), Farinas (CERGO) et Demers (ENAP), de leur côté, se penchent sur la fusion d'établissements socio-sanitaires au Québec en tant que mécanisme de coordination et de gouvernance. Leur analyse critique suggère que, contrairement à l'idée reçue, la fusion de ces établissements n'entraîne pas nécessairement les bénéfices escomptés au niveau de la gouvernance du système de production des soins de santé et de services sociaux, de même qu'elle s'accompagne souvent d'effets pervers et de conséquences non voulues qui amenuisent, parfois sévèrement, ces mêmes bénéfices escomptés.

Biebuyck, Chapelle et Szafarz (Université Libre de Bruxelles) s'intéressent aux différents mécanismes permettant aux actionnaires dominants d'accroître leur contrôle sur une firme privée, notamment les structures pyramidales, les participations croisées et les actions à droits de vote multiples. Mettant l'accent sur l'accroissement des asymétries entre actionnaires d'une même firme causée par ces mécanismes de contrôle et, par-delà, la création de bénéfices privées qui en découlent, leur analyse déborde largement la seule gouvernance d'entreprise pour proposer une réflexion qui touche le fonctionnement même des marchés financiers.

Comme précédemment mentionné, ce numéro introduit une nouvelle section, à savoir « Débat et délibération », dans laquelle un thème ou une problématique est discuté par deux chercheurs au point de vue opposé, non pas dans l'objectif de trouver un quelconque terrain d'entente, projet plus chimérique qu'heuristique, mais plutôt dans l'espoir d'enrichir les connaissances à travers la confrontation des idées. Chacun signe un premier texte d'environ 3 000 mots qui explicite son point de vue sur la thématique retenue, pour ensuite en signer un second d'environ 1 000 mots qui se veut une

critique constructive et une réponse au texte de l'autre.

Pour lancer l'exercice, une thématique d'actualité a été retenue, à savoir la réingénierie de l'État québécois. Afin de circonscrire la discussion, cette thématique a été réduite au *Plan de modernisation 2004-2007*, déposé par le gouvernement du Québec en mai 2004 et qui, à ce jour, représente le document phare de cette réforme administrative. Les deux universitaires qui, pour la première fois, se prêtent à cet exercice dans les pages de *Revue Gouvernance* sont : Gilles Paquet, professeur émérite de l'École de gestion de l'Université d'Ottawa, Senior Research Fellow du Centre d'études en gouvernance et ancien rédacteur en chef de la revue, et Christian Rouillard, professeur agrégé de l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa, titulaire de la *Chaire de recherche du Canada en gouvernance et gestion publique* et rédacteur en chef de la revue. L'antinomie de leurs points de vue sur la réingénierie et son *Plan de modernisation* témoigne bien de la nécessité d'inscrire toute réflexion critique sur les réformes administratives dans une perspective analytique plus large que ne le suggèrent, par trop souvent, les études managérielles. Le seul point de convergence de Paquet et Rouillard : l'amateurisme de l'actuel gouvernement du Québec.

Luc Juillet, professeur agrégé et directeur associé de l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa, doit être remercié pour avoir aimablement accepté d'évaluer cet échange d'idées et, ainsi, réduire la surenchère rhétorique qu'un tel exercice peut entraîner. Bien entendu, il ne saurait pour autant être tenu responsable de la nature finale de la discussion que seuls peuvent assumer les deux protagonistes...

En terminant, il faut mentionner la création d'un conseil consultatif sur lequel peut maintenant s'appuyer le rédacteur en chef. Composé d'universitaires québécois, canadiens, américains et européens, ce conseil consultatif illustre bien la dimension internationale et interdisciplinaire de *Revue Gouvernance*.

**Christian Rouillard**

---